

L'espace multimédia

L'accès aux 4 ordinateurs est réservé aux adhérents, dans la limite de 3 heures par semaine et par personne. Jusqu'à 10 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription est obligatoire avant l'utilisation d'un poste. La réservation sur place ou par téléphone est recommandée.

Il est possible de demander l'impression de fichiers ou la photocopie de documents de la médiathèque dans la limite de 15 pages par carte ponctuelle, 30 pages par carte individuelle, ou de 60 pages par carte familiale et par an.

Le règlement intérieur est affiché dans son intégralité dans les locaux de la médiathèque et disponible à l'accueil.

*Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à vous adresser au personnel.*



MEDIATHEQUE MUNICIPALE GASTON DOUMERGUE

GUIDE DE L'USAGER



Horaires d'ouverture



Mardi : 17h-18h30
Mercredi : 14h30-17h30
Jeudi : 10h-12h30
Vendredi : 17h-18h30
Samedi : 10h-12h30

**155 rue Translatour
30670 AIGUES-VIVES**

Téléphone : 04.66.53.63.76
Mail : mediatheque@aigues-vives.fr

La médiathèque vous propose

- Des livres (romans, documentaires, albums, bandes dessinées) dans un espace convivial pour les adultes et les enfants
- Des revues
- Des CD
- Un accès informatique.

La consultation sur place des ouvrages est libre et gratuite pour tous. Le personnel professionnel de la médiathèque se tient à votre disposition pour toute éventuelle question. Un ordinateur permet également de faciliter vos recherches dans le catalogue des documents de la médiathèque.

Conditions d'inscription

Les services de prêt de documents et d'utilisation de l'espace multimédia sont accessibles après inscription, sur présentation d'une pièce d'identité ou du livret de famille, ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance, facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe). Une autorisation parentale est à compléter pour une utilisation des services par les enfants mineurs.

Tarifs :

- Carte individuelle : 7 €/an.
- Carte familiale (pour couple ou famille) : 10 €/an.
- Carte ponctuelle (valable 3 mois) : 3 €/3 mois.

Conditions de prêt

Les cartes individuelles et ponctuelles permettent d'emprunter 5 documents au total :

- Jusqu'à 5 livres (dont 2 nouveautés par secteur) ou revues pour une durée maximale de 4 semaines
- Et/ou 2 CD pour une durée maximale de 4 semaines

Elle permet également de réaliser 30 impressions ou photocopies d'ouvrages de la médiathèque par an, 15 impressions par carte ponctuelle.

La carte familiale permet d'emprunter 10 documents au total:

- Jusqu'à 10 livres (dont 2 nouveautés par secteur) ou revues pour une durée maximale de 4 semaines
- Et/ou 4 CD pour une durée maximale de 4 semaines.

Elle permet également de réaliser 60 impressions ou photocopies d'ouvrages de la médiathèque par an.

Lorsqu'un document est déjà emprunté, il est possible de le réserver. Une fois prévenu de sa disponibilité par téléphone, le lecteur dispose de 8 jours pour venir le chercher.

Il est possible de prolonger une fois la durée de prêt sur demande auprès du personnel, par mail ou par téléphone, sauf pour les nouveautés et documents réservés.

Certains imprimés sont uniquement en consultation sur place (revues du mois en cours, dictionnaires...).

En cas de documents non rendus ou de toute autre infraction au règlement intérieur, l'accès aux services de la médiathèque est suspendu.